

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES - ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
BUREAU DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
2025-2026

Les zones grisées sont réservées à l'usage de NO D'ÉCOLE l'administration de l'école. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE NUMÉRO DE FICHE CODE PERMANEN DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ) SEXE М ____ F NOM DE FAMILLE PRÉNOM AUTRE(S) PRÉNOM(S) LIEU DE NAISSANCE – ÉLÈVE (pays ou province, si Canada) VILLE DE NAISSANCE – ÉLÈVE RAISON DE LA GRATUITÉ SCOLAIRE Né(e) ou adopté(e) au Québec LANGUE MATERNELLE DE L'ÉLÈVE LANGUE HABITUELLEMENT PARLÉE PAR L'ÉLÈVE * LES AUTRES CODES SERONT INSCRITS PAR LE BUREAU DE L'ORGANISATION SCOLAIRE RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS DE L'ÉLÈVE DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ, NOM DE FAMILLE PRÉNOM PARENT A PÈRE RÉPONDANT LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA) COURRIEL CELLULAIRE MÈRE PRÉNOM NOM DE FAMILLE DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ, PARENT B PÈRE RÉPONDANT LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA) COURRIEL CELLULAIRE MÈRE NOM DE FAMILLE PRÉNOM DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ) TUTEUR LÉGAL RÉPONDANT LIEU DE NAISSANCE (PAYS OU PROVINCE, SI CANADA) CELLULAIRE COURRIEL SEXE М **PROFIL SCOLAIRE** ÉCOLE DE PROVENANCE DEGRÉ Nb. ANN. DE FRÉQUENTATION PRÉSENCE (4 ANS) CONSENTEMENT STM ANNÉE COURANTE ANNÉE PRÉVISIONNELLE AM PM OUI NON ADRESSE DE L'ÉLÈVE CHEZ LES DEUX PARENTS OU CHEZ LE PARENT A NO, RUE, APF CASIER POSTAL TÉLÉPHONE À DOMICILE TÉLÉPHONES AU TRAVAIL VILLE (1) (2) TYPE D'ADRESSE ENVO PARENT MÈRE PARENT PÈRE TUTEUR LÉGAL PARENTS AU MEESR DES DOCUMENTS TRANSPORT ADRESSE DE L'ÉLÈVE CHEZ LE PARENT B (remplir seulement si l'adresse est différente de celle du parent A) NO. RUE. APP CODE POSTAL CASIER POSTAL TÉLÉPHONE À DOMICILE TÉLÉPHONES AU TRAVAIL VILLE 2 TYPE D'ADRESSE ENVOI PARENT PÈRE TUTEUR LÉGAL AU MEESR DES DOCUMENTS **PARENTS** PARENT MÈRE TRANSPORT EXTRA-TERRITORIAL L'ENFANT A-T-IL UN FRÈRE OU UNE SOEUR QUI FRÉQUENTERA NOTRE ÉCOLE L'AN PROCHAIN? NON STATUT AUTRE SIGNATURE DE L'AUTORITÉ PARENTALE Signature du parent / tuteur Heure L'indication de renseignements inexacts sur cette fiche, notamment quant à l'adresse de l'élève, peut entraîner le refus ou l'annulation de son inscription et son transfert vers son école de quartier. De plus, le fait de remplir cette demande d'inscription ne doit pas être considéré comme une confirmation de l'admission à l'école. En effet, l'école déterminera si l'élève est admis selon les principes et priorités d'inscription de la Politique d'admission du Centre de services scolaire de Montréal. Il est à noter que, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Centre de services scolaire de Montréal et le ministère de l'Éducation peuvent communiquer et s'échanger tous les renseignements qu'ils détiennent relativement à mon enfant aux fins de leur mission respective. Autorisation de transmettre des renseignements à la STM et à l'AMT J'autorise le Centre de services scolaire de Montréal à communiquer à la Société de transport de Montréal (STM), ou à son représentant désigné, et à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), au besoin, tous les renseignements personnels nécessaires (nom, prénom, date de naissance, sexe et code postal) pour l'émission de la carte à puce commune transport sur làquelle est encodé le privilège de bénéficier d'un tarif réduit.

Centre de services scolaire de Montréal
P121 (21-01) AR